50e Année - No 3598 - Le No 0.30 c. PARAIT LE SAMEDI 15 Octobre 1938.

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 14 francs.
Autres départements ..... 16 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Téléphone 1.48. R. C. Sisteron 117. C.-C. P. Marseille 156-30.
Fondateur : A. TURIN — Directeur : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), et à l'Agence de publicité CHIMOT, 3, rue d'Ambroise, PARIS, 2e et au Bureau du Journal.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 2,15
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite de gré à gré.

Aux grands maux, les grands remèdes

Après le triomphe populaire que les parisiens lui avait réservé à son retour de Munich où, en collaboration avec M. Neville Chamberlain, il avait sauvé la paix, M. Edouard Daladier a connu Mardi, le triomphe parlementaire.

En effet, réunies en session extraordinaires, les Chambres, à une majorité massive — reflet de l'unanimité du pays — ont accordé leurs suffrages à la politique du gouvernement à qui elles ont accordé les pleins pouvoirs en matière financière et économique.

C'est par 535 voix contre 75 que la Chambre a approuvé la « communication » du gouvernement relative aux accords de Munich.

Cette communication, excellente dans la forme aussi bien que dans le fond a recueilli l'unanimité des députés à l'exclusion de ceux des communistes.

Ainsi amorcé, le débat, dont l'ordre du jour comportait l'octroi des pleins pouvoirs, s'annonçait sans péril.

Cependant, grâce à des manœuvres de couloirs, la situation empira brusquement et pendant un moment on put craindre que le but du Cabinet fut compromis. Enfin, la détente se produisit et après une séance de nuit qui ne prit fin que Mercredi matin, à l'aube, par 331 voix contre 78 les pleins pouvoirs étaient accordés au gouvernement, les socialistes ayant décidé de s'abstenir. Ainsi, à deux reprises, dans la même journée, les communistes avaient voté contre le gouvernement, s'excluant ainsi de la majorité et cédant leur place à l'opposition d'hier.

L'équivoque qui subsiste est d'ailleurs regrettable et il serait souhaitable qu'elle soit rapidement dissipée. Toute la politique en serait clarifiée, dans le domaine intérieur aussi bien que dans le domaine extéireur.

L'évolution qui s'est produite au cours de la dernière semaine est telle, en effet, qu'il apparait que l'orientation de notre politique extérieure doive être modifiée.

Ce changement d'orientation doit forcément s'accompagner d'un aménagement de notre politique intérieure qui conditionne, qu'on le veuille ou non, nos rapports avec l'étranger.

Comme l'a dit de façon excellente M. Daladier, Mardi à la tribune de la Chambre, il faut nous mettre à la tâche. Il a souligné de façon lumineuse ce qu'il nous fallait faire pour compléter les accords de Munich. Lorsqu'il déclarait :

« Il faut maintenant que tous les Français se considèrent en état de mobilisation permanente pour le service de la paix et de la patrie. Le premier devoir de chacun est de travailler de toutes ses forces à la place qu'il occupe. Nous ne maintiendrons la paix que si notre production nous permet de parler d'égal à égal avec les peuples qui nous entourent. Nous ne maintiendrons la paix que si nous avons des finances saines, un budget en équilibre, et que si nous pouvons compter sur les ressources totales de la nation... il faut à ce pays une transformation morale ».

Certes, il ne s'agit nullement d'abroger les avantages sociaux accordés depuis deux ans à la classe ouvrière. Le gouvernement a solennellement affirmé à plusieurs reprises que le principe de la loi de 40 heures était intangible. Il n'y a plus à revenir sur le sujet. Mais, il est indispensable d'aménager la loi et de prévoir certaines dérogations qui sont indispensables à l'heure actuelle si l'on veut opérer le redressement qui s'impose.

La délégation de pouvoirs accordée par le Parlement au Gouvernement doit permettre cet aménagement sans lequel il n'est pas de salut possible.

Mais, cette adaptation des lois actuelles aux nécessités de l'heure ne représente qu'un des éléments de la solution d'ensemble du problème.

Il apparait nécessaire, si nous voulons une fois pour toutes sortir du chaos dans lequel nous nous débattons, avoir enfin recours aux grands moyens.

L'heure des atermoiements, des moyens partiels est révolue. Il ne s'agit plus d'employer les potions calmantes et les pâtes émollientes. Le docteur n'est plus suffisant. Il faut faire appel au chirurgien qui taillera dans le vif, hardiment.

Les méthodes que l'on a employées jusqu'ici sans en tirer grand bénéfice n'ont plus cours. Il faut savoir regarder la situation avec sang-froid et, en conséquence, agir avec courage. Il faut que chacun prenne ses responsabilités et sache braver une popularité, qui ne doit être que passagère, du reste, puisque des mesures à prendre doit sortir le salut.

Puisque des scrutins d'hier s'est dégagée une majorité qui a compris son devoir, il faut, s'il est encore des hommes qui font passer le sens national après une idéologie théorique, gouverner avec cette majorité modifiée représentant le sentiment général du pays.

L'accueil triomphal réservé au Président Daladier, aussi bien dans la rue qu'au Parlement, montre que la France, étroitement attachée à la Paix, entend que les heureux résultats de Munich soient développés. C'est ce qu'il ne faut pas que le gouvernement oublie dans les mois qui vont suivre, si l'on veut enfin, une fois pour toutes, assurer le salut de la Nation.

La mobilisation militaire a prouvé que les Français étaient prêts aux ultimes sacrifices. Il n'est pas douteux que si on sait bien faire comprendre que les nouveaux sacrifices qu'on va être obligés de venir demander seront les derniers, ils répondront avec le même ensemble à l'appel qui leur sera lancé. Ce jour-là, le succès ne sera pas loin et il ne faudra pas longtemps pour que la France retrouve enfin sa place de grande nation.

Georges AYMES.

A MOUSTIERS

Tandis que le Président Edouard Daladier, l'admirable silencieux bien agissant, discutait à Londres pour la deuxième fois autour de l'angoissante question : « La Paix ou la Guerre », je faisais visite à Moustiers-Sainte-Marie.

Voyage dans le calme de notre retraite en marge de Paris et à « la sousto » d'une pluie qui s'abat, cingle et assombrit les esprits comme le ciel.

Mais partir vers nos Alpes est promesse d'ensoleillée et Moustiers me vaut une trêve de sérénité, grâce à Marcel Provence, à sa captivante et belle étude aux éditions du Bastidon : Le folk-lore de Moustiers. Un plaisir ne vient jamais seul et voici que dans sa superbe collection « Ciels et Sourires de France » le grand artiste en images de vérité, G. L. Arlaud, de Lyon, autre vieil ami, consacre un fascicule à la très curieuse et célèbre bourgade de nos Basses-Alpes, en Haute-Provence.

En sorte que les pages si instructives et d'une alerte écriture du rénovateur et glorificateur de Moustiers, s'illustrèrent pour notre enchantement des magnifiques photos de l'infatigable pèlerin, qui déjà nous a donné trente volumes de ses albums « Visions de France ».

Je l'ai dit et le répète, Marcel Provence possède une sorte de don d'ubiquité, vous le rencontrez partout, s'intéressant à tout, avec une sorte de passion expliquant son activité.

Il fouille dans les vieux papiers, il interroge gens et pierres, scrute le passé pour nous l'enseigner, s'attache à faire aimer le domaine gavot, à montrer qu'on eût tort de l'ignorer et d'acréditer des légendes à son propos.

Je ne prétends point qu'il possède encore en folk-lore, la science selon les règles de l'érudit et savant en la matière, Arnold Van Germep, autre ami, mon proche voisin de banlieue. D'ailleurs il n'a point prétention de s'y conformer, lui suffisant de cueillir les vénérables des souvenirs, les charmants fruits des usages des coutumes, en cheminant à travers nos montagnes.

Son bouquet conserve parfum de couleur bleu locale et l'éclat d'une ardente foi. Il ne le compose pas pour l'examen d'experts, mais pour le plaisir et l'instruction de tout le monde.

Déjà, nous avons de lui, très précieuses gerbes, d'une importante moisson : sur Fours, sur la Noël, sur les danses, les objets les plus divers, complément de remarquables chapitres sur l'histoire. Il passe aussi de vallée en vallée, remuant la poussière des archives des mairies, s'il s'en trouve, prenant siège dans les maisons, certain d'un cordial accueil et notant sans arrêt.

Nul mieux que lui ne connait son Moustiers ; nul n'en parle avec tant de savoir et d'enthousiasme. Il me souvient d'une de ses conférences à Paris, au Musée du Louvre, sur les Faïenciers. Il semblait, en déroulant avec précise clarté, l'histoire fameuse de ces « terrailleurs » de génie, à les conter comme s'il les avait fréquentés de leur vivant, qu'il rallumait à Paris, ses fours de là-bas.

En moins de cinquante pages, il résume le folk-lore moustériens, nous apprend ce qui disparut à notre regret et ce qui subsiste pour notre alpine fierté.

Il apporte son tribut à l'énigme de la célèbre « Cadeno », situe les chutes de son étoile ; contrarié de n'avoir pu nous fixer sur l'origine de cet *ex-veto* de plein air.

Le clocher de Moustiers « boulègue-t-il » ? Autre thème à discussion amusante. Vous lirez ce très édifiant ouvrage avec énormément de profit et de contentement.

C'est, au terme de l'auteur « un inventaire fait avec amitié... un folklore évoqué en l'aimant avec la pensée de sauvegarde... » Donc c'est petit livre à posséder en chaque maison, un de ces bons livres frappés selon le principe de La Bruyère, où l'auteur dit tout ce qu'il faut, comme il le faut et parfaitement bien.

Moustiers-Sainte-Marie ! me voilà rajeuni de maints lustres. J'y parus la première fois, il y a quelque quarante ans bientôt. Lors de Digne on montait dans une antique patache qui lentement grimpait, roulait à travers les amandiers et par Mézel, Puimoisson, Moustiers, Rougon, trainait le courrier postal jusqu'à Draguignan je crois.

Le véhicule était un ancien fiacre découvert à deux places au fond, une autre sur le siège à côté du cocher. Quelle guimbarde en lambeaux avec quels ressorts et quels « rossinantes », se remplaçaient aux relais. J'avais pour compagnon un moissonneur rentrant de saison qui semblait plutôt avoir cuvé d'avance toutes les vendanges prochaines du département. Avec cela d'un débraillé, d'une barbe, à le camper en brigand. Nous avançions par un beau clair de lune d'auberge en auberge ; le conducteur somnolent autant que mon voisin, tous deux se réveillant pour échanger quelques propos en provençal-gavot. Ils évitaient de me parler pensant que je ne comprenais point leur langage et, peut-être eux-mêmes n'osant risquer un très mauvais français.

Vers minuit, l'attelage s'arrêtait à l'entrée de Moustiers. Le cocher se tournant vers moi jeta ces simples mots : *Mossieur, es eici l'hôtel, vous n'avez qu'à piquer à la porte, il y a du lume, là-haut.*

Je pris mon sac d'alpiniste après avoir, à sa surprise, glissé une pièce blanche dans la main du conducteur qui du coup laissa tomber son fouet. Comme je m'empressais pour le ramasser, il était déjà descendu, s'excusant, remerciant, mais me laissant au milieu de la route.

Je heurtai le marteau du logis. Au premier étage, d'où filtrait une pâle lumière, s'entrouvrirent deux volets. Une voix de femme en tomba : « Je ne puis pas vous loger, mon homme est mort hier soir ; frappez à côté... »

La maison indiquée n'avait rien d'une modeste hotellerie. A mes chocs discrets la porte grinça sur ses gonds, une sorte de vieillard à peine vêtu de ses « brayes », un casque-à-mèche sombre retombant sur son visage, me demanda : « Vous voulez coucher ? — Oui. Eh bien montez, faites attention, ici, on n'éclave pas quand il fait belle lune ! »

Mon hôte m'expédie dans une chambre, sans chandelle, mais suffisamment enlumée ; il referme la porte à clef, s'inquiète de l'heure de mon réveil et redescend d'un pas lourd, boucler la porte d'entrée.

Ah ! mes amis, je renonce à vous narrer ce qui m'attendait dans cette apparence de lit, ce grabat, en nombre et nature de clientèle multipliée en légion ! et la blancheur ? de draps et le reste ! Je dus par précaution accrocher dehors tous mes vêtements et passai, en costume du paradis terrestre, quatre heures sur une chaise à contempler l'étourdissant panorama, que chaque heure de nuit fuyante, de jour naissant embellissait à faire tout oublier.

Vous pensez si, matin à peine teinté d'aurore, je menai tapage pour ma délivrance. Le vieux, toujours avec son casque-à-mèche, toujours deminu, vint me libérer, pour me diriger au rez-de-chaussée, dans une pièce encombrée de sacs et dans un désordre sans rien d'un effet de l'art.

« Vous prendrez bien un peu de café » me dit-il, mots hachés.

— Si vous voulez.

— D'une casserole plus noire que le liquide et dans un verre non moins repoussant, il versa, mit un morceau de sucre...

Je ne goutai pas au breuvage et le lançai derrière un sac, en demandant ce que je devais :

« Ce sera deux sous pour la chambre et trois sous pour le déjeuner...»

Généreusement je sortis un franc, me levai, tandis que l'hôte examinant la pièce la retournant, murmurait : « Attendez votre monnaie ».

— Gardez tout, répondis-je, et j'allai, personne n'étant encore éveillé dans Moustiers, saluer le lever du soleil à Notre-Dame de Beauvoir...

Emile ROUX-PARASSAC.

P. S. — Je donnerai la suite de cette histoire très authentique et fort amusante.

Chasseurs ! sachez chasser !

Un curieux incident s'est produit dernièrement à S..., petit village de Sologne. Par maladresse M. E..., industriel parisien, a déchargé une cartouche de chevrotine sur un superbe dindon, orgueil d'un fermier de ce village. En manière d'indemnité, M. E..., qui venait d'acheter un billet de la Loterie Nationale a fait don de ce billet au propriétaire courroucé. Celui-ci peut donc voir son malheureux dindon payé la somme formidable de 5 millions.

A votre tour, ne manquez pas de participer à la Tranche de la Chasse, 11e Tranche 1938 de la LOTERIE NATIONALE !

Lectures pour tous

Le numéro d'Octobre des *Lectures pour Tous* commence deux longs nouveaux récits : un récit historique, la curieuse histoire du mariage de Napoléon III avec Mlle Eugénie de Montijo, et un très mystérieux roman : *On a volé un train*, par Gaston Pastre. Achetez ce numéro vous y trouverez aussi une ingénieuse et avantageuse combinaison d'abonnement d'essai.

© VILLE DE SISTERON

Chronique Électorale

Les Elections Sénatoriales ont cette année une importance qui dépasse la portée des élections précédentes.

A la suite des évènements que nous connaissons tous, une politique d'ordre et de travail est augurée par le Président Daladier, le sauveur de la Paix.

Depuis les accords de Munich, on sent un renouveau dans la situation politique ; le pessimisme succède à l'optimisme et l'on voit s'instaurer une France nouvelle dans laquelle la confiance renait.

C'est tant mieux pour les bons Français et tant pis pour les démagogues qui ne rêvent que démagogie jetée à tous les vents sans profit pour leur parti pas plus que pour la France.

Nous sommes persuadés que les électeurs Bas-Alpins qui accompliront leur devoir le 23 Octobre, seront les premiers à appliquer la méthode d'ordre en élisant au Parlement des hommes qui feront confiance au président Daladier.

S'il en était autrement nous dirions à ces délégués sénatoriaux qu'ils ont trompé la confiance que nous avions mise en eux aux dernières élections municipales. Leurs électeurs s'en souviendront en temps opportun.

∴

Lundi dernier c'était foire à Sisteron ; un temps splendide a présidé à cette manifestation foraine qui réunissait un assez grand nombre de visiteurs. Les affaires ne furent peut-être pas trop rémunératrices et nombreuses mais néanmoins quelques-unes se firent sur des lots de bestiaux assez intéressants.

Si les affaires furent subordonnées au jeu de l'offre et de la demande il n'en fut pas de même de la politique qui exerça ses droits, puisque les députés Baron et Gardiol furent nos hôtes ce jour-là.

Nous ne dirons pas qu'ils firent grand bruit autour d'eux car bien souvent nous les avons vus seuls ou en faible compagnie, on sentait que les évènements de Munich jetaient un froid et séparaient les électeurs des élus et que les premiers exerçaient moralement une rancune envers ceux dant le parti extrémiste blâme le Président Daladier d'avoir sauvé la Paix.

Ces jours-ci encore, leur critique s'accentue, le parti communiste et on peut y joindre le parti S. F. I. O., ne ménage pas le président du parti Radical-Socialiste, la grande presse nous annonce que le parti communiste s'est délibéremment retiré du rassemblement populaire, ce fait est constaté par les radicaux-socialistes dans leur ordre du jour de mercredi dernier :

« Au Parlement même, le groupe communiste a traduit cette opposition par deux votes hostiles. Ainsi simultanément, sur le terrain de l'opinion et au Parlement, il s'est délibérément retiré de la formation politique dont il ne cesse de se réclamer.

Le parti radical-socialiste prend acte de cette situation dans laquelle il n'a aucune responsabilité et il ne redoute pas le jugement du pays.

En tenant un tel langage, le parti est convaincu qu'il interprète la pensée des masses populaires, qu'il défend les véritables intérêts des ouvries et des paysans qui savent que le parti radical a proposé ou voté toutes les réformes sociales.

Profondément attaché aux institutions républicaines, à l'idéal de liberté, à la paix du monde, le parti radical-socialiste continuera à servir avec foi la cause solidaire et sacrée de la patrie et de la démocratie. »

Nous ne voulons pas faire l'injure aux délégués sénatoriaux bas-alpins de les croire autrement ennemis de la paix, ils voteront pour une France de travail et d'ordre représentée par les deux sénateurs actuels MM. Honnorat et de Courtois.

A VENDRE A L'AMIABLE

une Maison

en bon état, avec fonds de Café et hôtel et agencement, située à La MOTTE-DU-CAIRE.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me PAUCHON, Notaire à CLARET.

OUF !

Donc on ne devait pas se battre.
Pas de bagarre sous nos cieux.
Et Chamberlain fit de son mieux
Et Daladier se mit en... quatre.

On a le sourire. On évite
Tout juste un danger effarant
Plus de menace d'ypérite
On respire un gaz... hilarant.

Ils sont évités de justesse
Les assauts dans les barbelés.
Ma foi tant pis ! Remplaçons-les
Par des assauts... de politesse.

Un assortiment de « conserves »
Devaient calmer nos appétits.
De « conserver » nos abattis
Félicitons-nous sans... réserves.

Débarassés de nos alarmes
Nous trouvons de nouveaux attraits
Aux gardes mobiles, gendarmes
Et tous les... gardiens de la paix.

Méditerannée, Atlantique
Ne nous baignent plus de leurs flots
Tous, les terriens, les matelots,
Nous nageons en plein... Pacifique.

Une ère tranquille est ouverte,
Espérons-le, pour très longtemps,
Et ne soyons pas mécontents
Si notre allure est moins... alerte.

Tout de même soyons sincères,
S'il avait grélé des horions
Il est certain que nous n'aurions
Pas payé nos propriétaires.

Mieux vaut pourtant qu'on se décide
A payer son appartement
Que de jouir gratuitement
D'un petit jardin sur le bide.

C'est vrai, si l'on y réfléchit,
Qu'il faut aussi payer la note
Des essayages de capotes.
(Il parait qu'on nous la mijote).
Mais qu'importe. Un bruit se chuchotte :
« Qui paie « Sudète » s'enrichit ».

André TERRAT.

P. S. —

Et puisqu'on est encor vivant
Méfions-nous dorénavant
Des belliqueux brouilleurs de cartes
Qui viennent crier : En avant...
Quand ce sont les autres qui partent !

. . . . . .

Mademoiselle, n'épousez pas....
Un nazi, gardez-vous en bien
Vous n'auriez, malgré ses promesses
Point de baisers, point de caresses.

Point d'amour. C'est un bon...aryen.
Un fasciste. Je vous préviens
Qu'il est pervers et s'en fait gloire.
Il ne saurait, cet italien,
Vous aimer qu'en... chemise noire.

Les lois Sociales et les métayers

En vertu des décrets-lois du 31 Mai et du 15 Juin 1938, les métayers sont soumis aux Allocations Familiales et aux Assurances Sociales de la façon suivante :

1) Les métayers travaillant avec des salariés étrangers à leur famille sont considérés comme exploitants directs et n'auront droit à aucun versement de la part de leur bailleur, tant au point de vue Assurances Sociales qu'Allocations Familiales. Eux seuls devront adhérer à une Caisse pour leurs salariés et payer la totalité de la cotisation. (Caisse Agricole de Compensation pour Allocations).

2) Les métayers travaillant seuls avec leurs familles, apportant en entrant un cheptel mort ou vif de plus de 10.000 francs (ou si le revenu cadastral est supérieur à 500 francs) devront adhérer à une Caisse d'Allocations Familiales et la cotisation sera payée de moitié par le bailleur et par le métayer : tant pour lui que pour sa famille et ses salariés.

Dans les deux cas ci-dessus les Assurances Sociales pour les métayers seront facultatives.

3) Les métayers travaillant seuls avec leur famille, ayant un cheptel inférieur à 10.000 francs (ou si le revenu cadastral ne dépasse pas 500 francs) auront droit aux Allocations Familiales, mais c'est le bailleur qui devra adhérer à une Caisse et qui devra payer la totalité de la cotisation, pour le métayer, sa famille et ses salariés.

Dans ce cas les métayers seront assurés sociaux obligatoires. Les cotisations seront payées de moitié par le bailleur et le métayer, pour lui et sa famille.

Les métayers sont considérés comme travaillant seuls avec leur famille : s'ils n'occupent pas plus de 75 journées de salariés par an. De même les métayers ayant 3 enfants de moins de 14 ans ont droit en sus à 300 journées de salariés (soit 375 journées) sans perdre le bénéfice des deuxième et troisième catégories énoncées ci-dessus. Les salariés auxquels donnent droit ces tolérances devront être déclarés aux assurances sociales et les cotisations payées moitié par les salariés, un quart par le métayer et un quart par le bailleur.

N'hésitez pas à écrire à l'Union des Syndicats Agricoles des Alpes et Provence, 15, rue Edmond Rostand, Marseille (timbre pour réponse) qui vous renseignera gratuitement pour votre cas personnel sur toutes questions techniques et professionnelles agricoles.

Chronique Sportive

SISTERON - VELO

Sisteron-Vélo bat
Sporting-Club Serrois
par 4 buts à 1

Dimanche dernier se déroulait devant un nombreux public de sportifs, un match de foot-ball mettant aux prises les équipes premières du Sporting-Club Serrois et du Sisteron-Vélo.

Le coup d'envoi est donné vers 15 heures. Les Serrois prennent immédiatement le contrôle de la balle et après 15 minutes de jeu, l'inter visiteur rentre un superbe but. Sisteron reste longtemps pour s'organiser. La ligne d'attaque de Serres, au contraire, n'arrive plus à se faire des passes précises. Sisteron, mettant à profit la supériorité de sa ligne d'avant, marque à son tour. Sisteron domine tout le reste de la mi-temps et bat une seconde fois le gardien de but de Serres. Quelques rares montées des visiteurs sont arrêtées par les arrières locaux.

Le repos arrive sur le score de 2 buts à 1 en faveur des nôtres.

A la reprise, les avants Serrois ne trouvent pas la bonne marche. C'est de grands coups de pied sur le ballon. Sisteron pratique du joli foot-ball. Les locaux marquent une grande supériorité et de ce fait restent durant la seconde mi-temps dans les buts adverses. La défense de Serres est à l'ouvrage et ce n'est que grâce à elle que le score ne s'augmente pas. Cependant à force de tourner autour des bois, Sisteron réussit à marquer deux fois.

La fin est sifflée donnant la victoire au Sisteron-Vélo par 4 buts à 1.

Arbitrage satisfaisant de M. Allègre.

∴

Quant à la deuxième équipe du Sisteron-Vélo, elle se déplaçait à St-Auban pour rencontrer l'équipe de cette localité. Quoique ayant dû s'incliner sur un score assez lourd de 6 buts à 0, elle ne demeure pas moins une bonne petite équipe. Nos jeunes avaient comme adversaires des joueurs de foot-ball, alors que Sisteron présentait une équipe formée avec 7 à 8 débutants. Avec de l'entrainement et des bons conseils qu'on leur donnera, nos jeunes représentants sauront eux aussi faire triompher les couleurs du Sisteron-Vélo.

∴

Demain Dimanche, sur le Stade Municipal nous aurons le plaisir de voir évoluer nos deux équipes.

Notre équipe seconde jouera en lever de rideau contre l'équipe première de Château-Arnoux. Quant à notre première, elle rencontrera en un match amical, l'équipe correspondante de l'Union Sportive Dignoise, équipe jouant en 4e série du Championnat de Provence.

Ces deux matches seront agrémentés par la présence de la musique locale « Les Touristes des Alpes » qui à cette occasion se fera entendre avec les meilleurs morceaux de son répertoire.

Ce sera donc une belle matinée sportive où nombreux seront les amis du foot-ball et de la musique.

∴

Le Conseil d'Administration du Sisteron-Vélo informe ses fidèles et toujours plus nombreux membres honoraires que les cartes pour la saison 1938-1939, vont être mises en circulation.

Les Membres Honoraires réserveront donc bon accueil à la présentation de leur carte et d'avance, le Conseil d'Administration ainsi que les joueurs, leur disent un grand merci.

Le Banquet des Provençaux du 12 Juillet 1938 à Paris

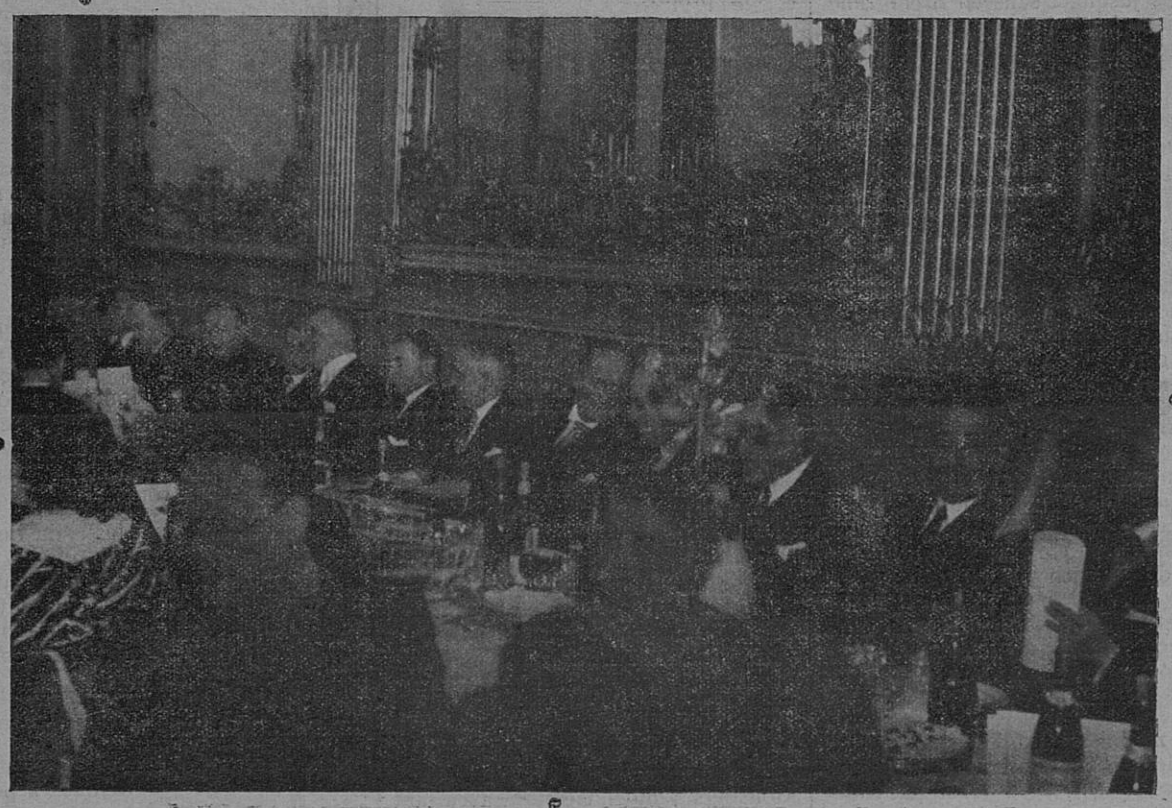

On reconnait à la droite du Sénateur DE COURTOIS, Président de la Société Fraternelle des Bas-Alpins de Paris et Président du Banquet, le Président du Conseil des Ministres, EDOUARD DALADIER; le Président des Vauclusiens, BONNEAUD ; le Ministre des P.T.T., JULES JULIEN ; le Président des Aptésiens de Paris, CARBONNEL ; le Président du Mesclun, TIRANTY.

A sa gauche : le Garde des Sceaux PAUL REYNAUD ; le Président des Enfants du Gard, A. F. MARTIN ; le Président des Anciens Elèves du Lycée de Marseille, le chirurgien KUSS ; notre collaborateur, le Président des Hauts-Alpins de Paris, ROUX-PARASSAC ; le Président de la Provence, le peintre LOUIS MONTAGNE ; le Président des Niçois de Paris, ANGHILANTE ; le Président des Marseillais de Paris, ANDRE NEGIS.

Cliché prêté par notre confrère « La Haute-Provence ».

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

XXe Anniversaire de l'Armistice et Fête de la Paix. — A l'occasion du 20e anniversaire de l'Armistice et de la victoire de la Paix, la municipalité, en accord avec les représentants de l'Amicale des Mutilés, Combattants et Victimes de la guerre a décidé de donner à cette fête du souvenir un éclat tout particulier.

A cet effet, le Conseil d'Administration de l'Amicale se réunira Lundi prochain 17 Octobre à 18 heures à la Mairie, pour l'élaboration d'un projet de programme et la nomination d'une commission chargée de se mettre en rapport avec M. le Maire pour arrêter le programme définitif.

D'ores et déjà, nous pouvons annoncer qu'après l'office solennel célébré à la Cathédrale en l'honneur des enfants du pays morts à la guerre et du maintien de la Paix, une grande manifestation aura lieu au monument élevé à leur mémoire et à laquelle le précieux et bienveillant concours de la musique « Les Touristes des Alpes » nous a été assuré.

A l'issue de ces manifestations et après l'apéritif offert par l'Amicale à tous ses adhérents présents, un grand banquet, présidé par M. Paret Maire et Conseiller Général, réunira tous les anciens combattants et victimes de la guerre.

Le soir, une magnifique soirée dansante, organisée sous le patronage de l'Amicale sera donnée dans la vaste salle de l'Eldorado, mise gracieusement à la disposition des Anciens Combattants par notre camarade Francis Jourdan, avec le concours, déjà assuré, de l'orchestre réputé, le Mélodia-Jazz.

Nous ferons connaitre prochainement le programme définitif et complet de cette fête de l'Armistice et de la Paix.

E. L. D. O. — Demain Dimanche, en soirée, GRAND BAL.

Collège « Paul Arène » — M. le Principal a l'honneur d'attirer l'attention des familles sur la nouvelle organisation des Loisirs Dirigés.

Le Samedi après-midi, d'après l'esprit des circulaires ministérielles concernant les loisirs, est consacré à des occupations instructives et hors des programmes. Les jeux intelligents, qui font travailler la mémoire, ou exercent le jugement et l'habileté manuelle, n'en seront pas exclus.

Aussi, les parents pourront-ils apprécier, parmi quelques innovations comme la constitution de groupes scolaires de jeux de boules, ou de foot-ball, des cours facultatifs de sténographie, dont il n'est pas nécessaire de souligner l'intérêt.

Nul doute que les jeunes gens comprennent l'effort qui est fait pour mieux préparer leur avenir et répondent, de leur côté, par une activité sans cesse accrue pour préparer leurs examens dans les meilleures conditions.

Amicale des Mutilés A.C. et V.G. — Convocation. — Les membres du Conseil d'Administration des A. C. de Sisteron sont convoqués à la réunion du Conseil qui aura lieu à la Mairie le Lundi 17 Octobre à 18 heures.

OBJET :

Manifestation du 11 Novembre prochain.

© VILLE DE SISTERON

Musique. — Les personnes désireuses de faire suivre les cours de solfège à leurs enfants sont invitées à les faire inscrire chez M. Izard, chef de musique.

Ces cours auront lieu 2 fois par semaine à la salle des répétitions et commenceront ce Mardi 18 Octobre.

Les cours d'instruments auront lieu les mêmes jours après les cours.

∴

Afin de mettre à profit les belles journées ensoleillées de l'automne, les *Touristes des Alpes* donneront demain Dimanche à 14 heures, un concert aux abords du Stade Municipal avant le match de foot-ball. MM. les musiciens sont priés d'être exacts avant l'heure indiquée pour permettre l'exécution du programme dans le délai le plus restreint et aussi pour ne pas gêner les musiciens qui appartiennent au Sisteron-Vélo.

La collection d'hiver de la Maison de Nouveautés

"AUX DEUX PASSAGES"

de LYON sera présentée

à SISTERON
Hôtel des Acacias
les 18, 19 et 20 Octobre

à LARAGNE
Hôtel Moderne
les 16 et 17 Octobre

Fin de saison. — Par les belles journées ensoleillées que l'automne nous gratifie si généreusement peut-on dire que la saison touristique est terminée dans notre région ?... Quelques touristes bien avisés s'égrènent encore chez nous et ne savent comment s'exprimer sur la beauté des sites et la bonté de notre climat qui leur permet des promenades dans nos campagnes et dans les sous-bois du Mollard et de la Citadelle.

Bien mieux que précédemment cette année a été une année de tourisme. Jamais nous n'avions enregistré un mouvement d'étrangers aussi important. Notre coin provençal a été pendant deux bons mois le rendez-vous de ceux qui, avides de soleil et de bon air avaient choisi Sisteron et leur choix a été très heureux puisque notre cité renferme le confort moderne et que les commodités comme les distractions sont assez nombreuses en période d'été.

Mais le nombre des Touristes aurait été plus nombreux si hors de la ville, à la campagne, nous avions disposé de logements en nombre supérieurs à ceux d'aujourd'hui. Oui, nous comprenons très bien que les prix actuels des matériaux et de la main-d'œuvre n'encouragent pas aux dépenses. C'est pourquoi chacun se restreint.

Nous sommes heureux de constater une fois de plus qu'à côté de la foule des touristes, de nombreux Sisteronnais exilés dans la grande ville ont passé ici leur « Weed-Ken » annuel, se retrempant dans la famille Sisteronnaise, dans ses mœurs, ses coutumes, son patois dont le tout réuni est d'un charme infini apprécié par les étrangers.

Le succès touristique que notre ville a obtenu l'été dernier est d'un précieux encouragement pour l'avenir si nous nous y prêtons. Notre région est un des plus beaux coins de la Provence, il mérite d'être mieux connu encore et, si les conditions de la vie venaient à s'améliorer, on pourraient voir des habitations nouvelles s'élever dans les quartiers du Gand et des Plantiers sans oublier celui de la Baume qui est de toute beauté puisque le soleil voisine avec la Durance.

Avis de la Mairie. — Le Maire porte à la connaissance des réservistes (soutiens de famille) qui ont été rappelés sous les drapeaux qu'ils ont droit à une allocation. A cet effet, ils doivent présenter une demande établie sur papier libre en motivant leur requête et en précisant le nom et prénoms de la personne qui désire toucher l'allocation, la date à laquelle le militaire a quitté sa famille pour se rendre sous les drapeaux.

Toute demande devra être accompagnée d'un relevé des contributions payées par la famille.

Pharmacie de Garde. — Demain pharmacie Charpenel, rue de Provence.

ON CHERCHE A LOUER

Appartement

3 pièces propres, centre SISTERON 1er et 2e étage.

Ecrire au Bureau du Journal.

AVIS. — Il est porté à la connaissance du public qu'en application du décret-loi du 28 Mai 1938 (Journal Officiel du 29 Mai 1938) les droits afférents à la délivrance d'un passeport français sont portés de 35 à 38 francs à partir du 1er Octobre 1938.

Office des Pupilles de la Nation. — L'Office Départemental des Pupilles de la Nation porte à la connaissance des orphelins de guerre bas-alpins, qu'une ou deux vacances d'emplois de jeunes facteurs sont sur le point de s'ouvrir dans le département.

La liste d'inscriptions sera close le 20 Octobre courant.

Les postulents doivent être pourvus du certificat d'études primaires élémentaires, être âgés de 14 ans au moins et de 17 ans au plus. Ils seront soumis préalablement, à leur prise de service, à l'examen clinique et radioscopique au Comité Médical.

Les demandes devront être adressées à M. le Directeur départemental des P. T. T. à Digne par l'intermédiaire de l'Office Départemental des Pupilles de la Nation.

Pièces à joindre :

Bulletin de naissance (sur papier libre) ; Copie certifiée conforme du certificat d'études primaires.

La journée dominicale de dimanche passé. — Un temps splendide a favorisé cette journée et chacun suivant ses goûts s'est dirigé de bonne heure vers un but choisi. Les amateurs de plein air ont profité du soleil radieux pour faire une cure à la campagne ; les pêcheurs patients ont jeté leurs lignes dans le Buëch et la Durance nos belles rivières qui, par leurs méandres capricieux attirent toujours un grand nombre de touristes. Les chasseurs ont effectué de superbes randonnées accompagnés des jappements joyeux de leurs chiens.

D'autre part les jeux de boules ont également connu l'animation et de nombreuses équipes ont éprouvé un plaisir particulier en effectuant des prouesses « à la longue » et à « pétanque ».

Les vendangeurs ont profité de cette belle journée pour commencer la cueillette des raisins dont la récolte parait très intéressante.

En ville, les salles de spectacle, par des programmes choisis ont eu leur public et durant toute la journée et une grande partie de la soirée une grande animation s'est manifestée dans nos rues et sur nos places dondant ainsi à notre ville un aspect de vitalité du meilleur effet après les dures journées antérieures et on sentait la quiétude et la joie revenues parmi nous.

avis de chasse

La chasse est interdite dans les propriétés de M. TARQUIN et de M. VORS, situées au quartier du Plan d'Estine, à Sisteron.

ON DEMANDE

une bonne

S'adresser au Collège.

ETAT-CIVIL

du 7 au 14 Octobre

PUBLICATION DE MARIAGES

Maurice Henri André, charron, demeurant et domicilié à Sisteron et Marie-Rose Jeanne Gabert, sans profession, demeurant et domiciliée à Sisteron.

Louis Jean Adolphe Ollivier, cultivateur, domicilié à Pertuis (Vaucluse) et Simone Reymonde Magdeleine Brun, sans profession, domiciliée à Sisteron, demeurant à Pertuis.

DÉCÉS

Félicien Richand, 49 ans, hôpital.

Françoise Cathala, veuve Deloupy, 81 ans, Route de Noyers.

NAISSANCES
MARIAGES

Néant.

Rentrée des Classes du 1er Octobre 1938

à l'Imprimerie - Papeterie - Librairie

M. Pascal-Lieutier

25, rue Droite, SISTERON - Téléphone 1.48

les élèves trouveront pour leur rentrée de classe

TOUS les livres
TOUS les cahiers (papier anglais)
TOUS les cartables, trousses, serviettes
TOUS les papiers, toutes les encres
TOUS les articles de dessin

AVIS DE MESSE

Les Dames de la Croix-Rouge vous prient d'assister à la messe qui sera dite pour le repos de l'âme de leur Président

Monsieur BERTIN

le Mercredi 19 Octobre à 9 heures.

REMERCIEMENTS

Madame Ernest BERTIN ; M. et Mme Marcel LUCIANI ; M. et Mme Joseph AUBERT et leur fille ;

les familles SERT, AMIEL, BUES, NABONNE, DES FONTAINES et AGUT, ne pouvant répondre individuellement à toutes les personnes qui leur ont témoigné de si nombreuses marques de sympathie à l'occasion du décés de Monsieur

Ernest BERTIN

les prient de trouver ici l'expression de leurs vifs remerciements et de leur profonde reconnaissance.

VARIETES-CINEMA

Cette semaine :

Le film le plus puissant, le plus vrai, le plus émotionnant, le plus captivant des films d'espionnage qui aient été conçus à ce jour dans l'ancien et le nouveau monde, parce que construit avec des éléments d'une authenticité et d'une vérité indiscutables, et animé par des vedettes comme :

Edwige FEUILLERE
Erich Von STROHEM
Jean GALLAND

MARTHE RICHARD

espionne

au service de la France

En première partie :

Une délicieuse comédie musicale

Rien que nous deux

ECLAIR-JOURNAL
super-reportage
des évènements mondiaux

Un remède efficace

Dans toutes les maladies des bronches accompagnées d'oppression et d'essoufflement, il faut sans hésiter, avoir recours à la Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Ce merveilleux remède calme en moins d'une minute les plus violents accès d'asthme, catarrhe, oppression, suffocation, essoufflement, et guérit progressivement. Prix de la boite 6 fr. 15 (impôt compris) dans toutes les pharmacies.

INTERLUDE - *Superhétérodyne à 6 lampes multiples doté de la nouvelle technique ondes courtes Philips. Réglage automatique par radio-clavier à 8 touches. Montage à contre-réaction extrêmement musical.*

En deux secondes, le radio-clavier Philips vous donne la station choisie. Pas seulement une fois et par hasard... non, deux cents, cinq cents fois, avec la même exactitude, la même précision. Demandez une démonstration du radio-clavier Philips... c'est une nouveauté radiophonique qui vous "emballera".

PHILIPS

C. Fiastre & M. Scala

DISTRIBUTEURS OFFICIELS « PHILIPS » STATION SERVICE

6, Rue de Provence — SISTERON

Téléphones 101 et 3 R. C. Digne 997

CASINO-CINEMA

Actualités FOX-MOVIETONE
Reportage complet sur les derniers évènements de Tchécoslovaquie. — Visite de M. Chamberlain à Godesberg.

L'énigmatique M. Motor film policier avec Peter LANE.

Yvette-Yvette est avant tout un film de notre charmante compatriote SIMONE SIMON et de plus son PREMIER FILM MUSICAL.

Simone Simon, après avoir été, pour les Américains, la « découverte cinématographique de 1936 » est, depuis son dernier film « Yvette-Yvette » la « surprise cinématographique de 1938 ».

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

CHIRURGIEN-DENTISTE

13, Rue de Provence — SISTERON

Cabinet ouvert tous les jours

à vendre

une MACHINE A ECRIRE portative marque « ROYAL » en parfait état.

S'adresser au Bureau du Journal.

© VILLE DE SISTERON

Banque Nationale
pour le Commerce et l'Industrie

Soc. Anon. au Capital de 140.000.000 entièrement versés
SIÈGE SOCIAL : 16, Boulevard des Italiens, PARIS
R. C. Seine 251.988 B

Anciennement "Banque des Alpes"

Succursale à GAP
12, Rue Carnot
Tél. 0.15 et 197

Agence à SISTERON
Rue de Provence — Téléphone 28.

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE
PAIEMENT DE COUPONS FRANÇAIS ET ETRANGERS
SOUSCRIPTION SANS FRAIS AUX EMISSIONS
LOCATION DE COFFRES-FORTS
800 Succursales, Agences, Bureaux en FRANCE

Pour vendre ou acheter

FONDS DE COMMERCE
IMMEUBLES - VILLAS
PROPRIÉTÉS - TERRAINS ETC.

S'adresser en confiance à

l'AGENCE GENERALE des ALPES
R. GIRARD
59, Rue Carnot — GAP
Téléphone 1.10

Service Régulier
Sisteron - Digne - Nice

HORAIRE :

Sisteron	(*Départ*)	7 h 15	Nice	(*Départ*)	12 h
Digne		8 h	Antibes		12 h 30
Saint-André		9 h	Cannes		13 h
Castellane		9 h 30	Grasse		13 h 30
Saint-Vallier		11 h 15	Saint-Vallier		13 h 45
Grasse		11 h 30	Castellane		15 h 30
Cannes		12 h	Saint-André		16 h
Antibes		12 h 15	Digne		17 h 15
Nice	(*Arrivée*)	12 h 45	Sisteron	(*Arrivée*)	18 h

Correspondance pour : VEYNES, GAP, BRIANÇON

Départ de Sisteron :
Bureau de Taxis, J. GALVEZ, 12, Rue de Provence — Téléphone 2
Départ de Nice : Gare Municipale d'Autobus.

Contes et Légendes de nos Alpes

par Emile ROUX-PARASSAC de Sisteron

Préface d'Abel BONNARD de l'Académie Française

C'est un beau livre, avec des pages savoureuses, d'autres intructives sur Sisteron et sur notre région.

Un beau volume de 300 pages.

—«»— prix : 15 frs. franco 17 frs.
en vente à la Librairie Lieutier.

Si vous voulez des pâtes alimentaires garanties pûres semoules de blés dûrs vous donnant satisfaction au point de vue goût et profit à la cuisson essayez

Les PATES DONZION

En vente dans les bonnes épiceries de la ville.

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON

P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20
Sisteron, station :
Café du Commerce, Télép. 61.
Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86

Sisteron (départ)	6 h. 45	13 h. 00
Peipin (gare)	6 h. 53	13 h. 08
Volonne	7 h. 03	13 h. 18
Château-Arnoux	7 h. 08	13 h. 22
Malijai	7 h. 20	13 h. 35
Les Grillons-M.	7 h. 30	13 h. 45
Digne (arrivée)	7 h. 45	14 h. 00
Digne (départ)	9 h. 00	17 h. 00
Les Grillons-M.	9 h. 15	17 h. 15
Malijai	9 h. 25	17 h. 25
Château-Arnoux	9 h. 37	17 h. 37
Volonne	9 h. 42	17 h. 42
Peipin (gare)	9 h. 52	17 h. 52
Sisteron (arrivée)	10 h. 00	18 h. 0o

Le départ de Sisteron de 6 h. 45 assure la correspondance à Malijai, avec le car pour Avignon par Cavaillon.

99 FEMMES sur 100

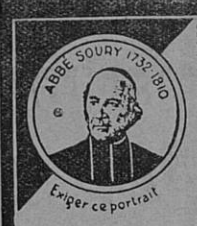

Souffrent des Nerfs, de l'Estomac ou de Maladies intérieures. Chez la Femme, en effet, la circulation du sang joue un rôle considérable, et quand, pour une raison quelconque, le sang n'a plus son cours normal, tout l'organisme se détraque, et il en découle de nombreux malaises et parfois des maladies graves. C'est pourquoi nous ne saurions trop recommander à toutes les Femmes de faire une cure avec la

JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

dès qu'elles éprouvent le moindre trouble de la Menstruation ou un malaise quelconque.

Elle leur évitera une foule d'infirmités et fera disparaître sûrement les *Maladies intérieures de la Femme*, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Suites de Couches, Migraines, Névralgies, Maladies du *Retour d'Age*, des Nerfs et de l'Estomac, Troubles de la *Circulation* : Congestions, Vertiges, Etourdissements, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie, etc.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

M.17

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

NOUVELLE ENCRE J. GARDOT, DIJON.

ENCRES
COLLES
CIRES

la Meilleure des Encres

En vente à la Librairie LIEUTIER

SYPHILIS Guérison assurée par le **TRÉPARGYL** seule méthode interne et rectale supprimant toutes piqûres. La boîte : 39f.60. Le traitement complet : 118 fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

REGLES douloureuses, interrompues, retardées et toutes suppressions pathologiques des époques, rétablies certainement par le **LYROL**, seule méthode interne et vaginale. La boîte : 39f.60. Curecompl. 118 fr. 7les Phies ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

IMPUISSANCE guérie à tout âge et sans danger par **UGYL**. Traitement sérieux, le seul de ce genre prescrit par le Corps médical. Le flacon 39f.60. Le traitcomplet 118 fr. *Toutes Phies*, ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

BLENNORRAGIE Écoulements, Filaments, Rétrécissements, Prostatite. — Guérison définitive par **UGEOL**, seule méthode interne et prostatique supprimant toutes interventions douloureuses et dangereuses. La boîte : 39f.60. Le traitement complet : 118 fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

VIEUX JOURNAUX A VENDRE
S'adresser à l'Imprimerie Lieutier, Sisteron.

Que vous tiriez de la Terre profits ou agréments, vous êtes défendu et conseillé par

L'AGRICULTURE NOUVELLE

Ses fameux articles de défense paysanne font autorité depuis cinquante ans

SES PETITS CONSEILS (Réponses à nos lecteurs) vous tirent d'embarras

SES PETITES ANNONCES font vendre ou trouver tout ce que l'on veut

Vous avez besoin de

L'AGRICULTURE NOUVELLE

un peu chaque jour

Voir, dans le numéro de cette semaine, la liste des primes intéressantes offertes aux abonnés pendant quelques jours seulement.

Abonnements : FRANCE ET COLONIES, 26 francs par an
18, rue d'Enghien, PARIS

En vente partout :
LE NUMERO : 60 CENTIMES
Envoi franco d'un spécimen contre 0.60 en timbres

C'est ce qu'on verrait s'il prenait fantaisie aux **2.000.000 gagnants** de se diriger tous ensemble vers le Pavillon de Flore, après le tirage **d'une seule tranche** de la

LOTERIE NATIONALE
Tentez donc votre chance!

Vous trouverez à l'

IMPRIMERIE-PAPETERIE-LIBRAIRIE

M. Pascal-Lieutier

25, Rue Droite — SISTERON - Tél. 1.48

ous les Imprimés
ous les Timbres en Caoutchouc
ous les Livres
outes les Fournitures Scolaires

Société Générale

Pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France

Société Anonyme Fondée en 1864 — Capital : 625 Millions

BUREAU DE SISTERON
Jours de Marchés et Foires
Toutes opérations de Banque et de Bourse
— *Avances aux Eleveurs* —

R. C. SEINE 64.462

Pour le prochain tirage de la
LOTERIE NATIONALE
prenez votre chance!

COMMERÇANTS — INDUSTRIELS

pour remédier à la crise faites de la publicité dans

SISTERON-JOURNAL

Sisteron - Journal

est en vente

à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, à la Canebière ;

à AIX, chez M. BERNARD, Journaux-Tabacs — Cours Mirabeau

et au Bureau du Journal, à
— — SISTERON — —

Fonctionnaires, Agents des Services Publics, en activité ou en retraite, assurez vos véhicules à moteur à « La garantie Mutuelle des Fonctionnaires et Employés de l'Etat et des Services Publics », entreprise privée régie par le décret-loi du 8 Août 1935.

Renseignements : F. Jauffret-Veyan 17, Boulevard Dubouchage, Nice. L'été aux Mées et à Riez.

L'Imprimeur-Gérant : M. PASCAL-LIEUTIER, 25, Rue Droite, SISTERON.

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre. Le Maire :

© VILLE DE SISTERON